

Département de la Drôme
Arrondissement de Nyons
Mairie de VALOUSE
26110
tel:04.75.27.75.92

Procès verbal du conseil municipal

Du 03 février 2024

Présents : Mesdames Amar Janine, Roussin Christine,
Mr Basquin Lilian, Brochec Frédéric, Bur Frédéric, Lievaux Emilien, Miranda Raphael.

Absents :

Excusés :

Secrétaire de séance : Lievaux emilien.

Ordre du jour :

1/ Convention avec département assistance technique eau.

Questions diverses :

_Compte-rendu des délégations.

_Projets 2024 pour inscription budgétaire.

_Débroussaillage.

_Voirie.

La séance commence avec la lecture et approbation du compte rendu du dernier conseil de décembre.

1 : Convention assistance technique :

Le département propose aux communes une aide pour les domaines de l'eau, de l'assainissement et l'ingénierie publique. Lecture est faite de la convention.

Est proposé dans cette convention :

_Une assistance technique sur le réseau d'eau.

_Accompagnement pour la réalisation de petits travaux et mise en place d'équipements.

_Formation des agents.

_Accompagnement du respect des contraintes réglementaires.

_Assistance aux économies d'eau et préservation de la ressource.

Pour bénéficier de ce service, la commune doit adhérer au service pour environ 50€ par an et il sera facturé à chaque demande, thème ou dossier environ 200€.

Le conseil juge donc nécessaire cette adhésion pour notamment la mise en place d'une DUP sur l'ensemble du réseau d'eau communal.

La convention est de 3 ans. Voté à l'unanimité

Questions diverses :

Compte rendu des délégations :

Activités de pleine nature : randonnées, VTT, trail, escalade.

SIVOSOC

Réunion du 24 janvier à l'inspection académique de Valence pour le maintien de la deuxième classe de St Ferréol.

ADN

Projets 2024 pour inscription budgétaire :

Il est évoqué la mise en place de panneaux sur les chemins de la commune suivant l'adressage. Ceci pour faciliter les livraisons notamment. Après un décompte des panneaux nécessaires et une estimation du coût il est décidé de provisionner 1500€ pour ce poste. La pose se fera sur la base du bénévolat.

Débroussaillage :

Suite à la demande de plusieurs habitants et à leurs interrogations sur ce sujet, il est évoqué la mise en place d'une réunion publique avec un agent de l'ONF. Le but étant de préciser les travaux de débroussaillage suivant les terrains particuliers de notre commune.

La possibilité de mutualiser le déplacement d'une entreprise pour ceux qui le souhaite est envisagé.

Voirie :

Le passage en revue des chemins et de leur entretien est fait. Le chemin de Marinon semble le plus dégradé. Il sera l'objet de futurs travaux.

Entre la mairie et le lavoir, quelques nids de poules posent problème. Il est proposé que la mairie se procure du bitume en seau où en vrac et que les trous soient bouchés par nos soins lors de la journée communale pour éviter le déplacement d'une entreprise pour si peu.

Travaux :

Chapelle : une entreprise de maçonnerie a été contactée pour réaliser un chiffrage de restauration suivant l'étude du cabinet Edifis déjà réalisée. Dans l'attente de leur passage.

Poubelle : L'emplacement des poubelles du transformateur pose problème les jours de vent, celles-ci sont embarquées. Il est proposé de relancer une entreprise qui avait déjà chiffré des palissades en bois. Le devis datant un peu, il faudrait une remise à jour pour voir quel serait le budget.

Il est également proposé de simples chaînes avec poteaux pour maintenir les poubelles. Dalle ou pas, muret pierre... le sujet devra être affiné.

Fin de la séance à 12H30.